

## Plutôt que d'autoriser les petits commerces à rouvrir, le gouvernement a tranché

Cette année, ce ne sont pas les guirlandes de Noël qui servent de décoration



Plutôt que d'autoriser les petits commerces à rouvrir, le gouvernement a tranché

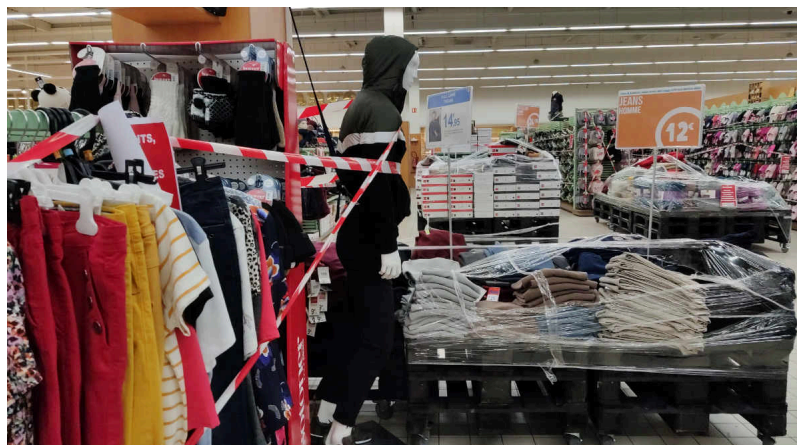
### Les grandes surfaces ont sorti leurs rubans de signalisation pour transformer leurs rayons en chantiers permanents

Pour faire suite à la fronde des libraires notamment, dès vendredi soir, le 30 octobre, le gouvernement avait annoncé que les rayons livres et culture des grandes surfaces alimentaires et spécialisées allaient "momentanément fermer" avec effet immédiat.

Par "souci d'équité entre grandes surfaces et les librairies indépendantes", les rayons concernés étaient donc mis hors d'atteinte de la voracité des lecteurs avides de nouveautés. Le samedi matin, les hypermarchés avaient fait le nécessaire. Plus possible de feuilleter le moindre livre.



Après cette première interdiction, pour tenter de satisfaire aussi les autres commerces indépendants, on sort un peu plus les rouleaux de "rubanlise" et voici tous ces autres rayons "interdits" enrubannés, mais là on est loin d'un ornement pour faire la fête ou se déguiser. Il s'agit de cacher ces rayons à la vue des consommateurs. Certainement, très difficile à réaliser en si peu de temps !



Super, j'avais besoin d'une nappe pour remplacer celle que Pernilla a lacéré de ses griffes. Bon jusqu'à présent, je m'en étais abstenue mais là, il semblerait que ce produit soit jugé essentiel. Allez, on va se faire plaisir.

Un peu moins fun mais tout aussi primordiale, la planche à repasser. Bon là, je renonce, j'en ai déjà une.

Mais, en parcourant le magasin, le client continue de découvrir, hors d'atteinte, tout ce qu'il va falloir attendre la fin du confinement pour se procurer.

Essentiels, pas essentiels ? Pas forcément évident aux yeux du consommateur lambda.



### Autre grande nouveauté

À partir de ce mercredi 4 novembre, les grandes surfaces devront aussi faire avec une jauge. Elles ne pourront pas « accueillir un nombre de clients supérieur à celui permettant de réserver à chacun une surface de 4 m<sup>2</sup> », précise le décret paru au Journal Officiel.

**La capacité maximale d'accueil devra être « affichée et visible depuis l'extérieur » des magasins.**

Et voici ce que cela donne pour l'une de nos grandes surfaces auscitaines.

On laisse chacun libre d'apprécier le chiffre qui en résulte ou si vous êtes curieux, vous pouvez toujours calculer la surface totale de vente de cet hypermarché.

**Combien de personnes, en même temps, dans les petits commerces de nos villes et villages : 3 ? 4 ? Les autres attendant souvent leur tour à l'extérieur du magasin.**

